



VILLE DE CHATELET

PROVINCE DE HAINAUT – ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

REUNION DE QUARTIER – CHATELINEAU CENTRE – 20.04.2005

Président : Monsieur MATHY Michel, Echevin des Quartiers

Présents : M. VANDERLICK Daniel, M. MELOTTE Jules, M. DUPANLOUP
Alexandre, Echevins
M. BIRON Marcel, Président CPAS, M. CORTVRIENDT Yves,
Conseiller CPAS
Mme PENDEVILLE Jacqueline, Secrétaire communale f.f.,
Mme PIRET Martine, Responsable de la Politique des Quartiers,
Mme SALMON Valérie, M. COLLIGNON Francis, M. JANHUTTE Joël,
M. VAUTARD Raymond, M. GRIMARD Paul, M. MEURICE
Marc, M. WILLIOT Jules,
PAULUS Eric, Chef de Corps - Police
M. MATHY Jean-Pierre, Délégué Châtelineau Centre
M. LUTTERI Maurice, Délégué Faubourg/Carnelle
Mme SENTE Brigitte, Secrétaire de séance

19 heures – Début de séance

Monsieur MATHY Michel, Echevin-Président, ouvre la réunion par un discours de bienvenue. Il remercie toutes les personnes qui ont répondu à l'appel, que ce soient les citoyens, les délégués de quartier, les représentants politiques ou bien encore les représentants des services communaux et le Chef de Corps de la Police. Il présente le nouveau fonctionnement des réunions. Elles sont au nombre de 8, suivant les quartiers définis et seront organisées, à l'avenir, tous les trois mois et ce afin de faire le point et de se tenir à un suivi régulier face aux interrogations de la population.

L'objectif est de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par chacun au niveau de son quartier, qu'ils soient de sécurité, d'aménagement du territoire, de la voirie, environnementaux ... suivant les spécificités de chaque lieu de vie. Elles sont un des moyens choisis pour obtenir une amélioration du cadre de vie de tout un chacun.

Cet objectif ne peut être atteint que par la participation active de tous, en se donnant des moyens qui peuvent être à court, moyen ou long terme, suivant la complexité de chaque demande, en tenant compte des contraintes budgétaires,

techniques, administratives auxquelles sont confrontées la Ville de Châtelet.

Il rappelle le rôle important du délégué, relais entre son quartier et l'administration. Le délégué peut en tout temps, même entre deux réunions, récolter les questions et les transmettre à la Ville, lesquelles feront automatiquement l'objet d'un suivi et d'une réponse.

Monsieur MATHY demande aux auteurs des questions, s'ils sont présents, de s'exprimer librement. Les délégués de quartier peuvent également s'exprimer en leur nom si ces personnes le souhaitent.

Après cette brève présentation de la nouvelle formule des réunions de quartier, la parole est donnée aux personnes présentes.

Monsieur MATHY Jean-Pierre, Délégué Châtelineau centre, résume les questions générales qui lui sont parvenues, les grands problèmes étant :

- œ une impression générale d'insécurité
- œ l'organisation du marché public du samedi, avec un non respect de la signalisation et l'occupation de plus en plus importante de la rue Victor Thomas
- œ un manque de présence de la police dans les rues, où sont les policiers de quartier?
- œ les voiries en mauvais état

Un riverain de la rue Victor Thomas se plaint d'un manque d'organisation lors de récents travaux réalisés par la Ville dans la rue des Essarts. La circulation était déviée par la rue Victor Thomas alors que la Ville y réalisait également des travaux, d'où incohérence

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, précise que les travaux effectués dans la rue des Essarts étaient plus que nécessaires après l'hiver et les inconvénients qu'il engendre au niveau des voiries (importantes dégradations – nids de poules conséquents) et que le détournement a été pensé, en accord avec le service de la Police. Aucun travaux communaux n'étaient réalisés en même temps dans la rue Victor Thomas. Il informe que cependant, de nombreux impétrants (electrabel, belgacom, aquasambre,...) réalisent fréquemment des travaux sans même en avertir la commune

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, explique que l'insécurité et la non présence policière est une impression générale, pas uniquement sur l'entité mais dans toutes les communes wallonnes.

En tant que Chef de Corps, il a du faire des choix. C'est vrai qu'au début de son mandat, il a précisé qu'il accorderait plus d'importance à la police de proximité mais, en raison de la réalité de terrain, il s'est d'abord attaché à la « grande criminalité ».

Les résultats sont positifs et les différents chiffres et statistiques démontrent d'un réel progrès, les crimes en tout genre étant fortement en diminution. Cette diminution doit aussi permettre à tout citoyen à se sentir plus en sécurité sur notre territoire. Il va donc pouvoir, maintenant, s'attacher à rendre plus performante la police de proximité. Il utilise deux grandes méthodes de travail, à savoir :

la réactive : suivant une plainte, à la demande d'une personne « en danger » (exemple : accident de la route, querelle de voisinage, problème de nuisance sonore,...)

la proactive : c'est un partenariat et une rencontre avec les personnes qui permet d'agir

directement. La police rencontre les personnes, évalue la situation et met en oeuvre les moyens nécessaires pour y remédier

Exemple : la cité heureuse à Châtelet. Des riverains l'ont contacté pour lui faire part d'un problème de nuisance et d'insécurité (présence de jeunes ne provenant pas de la cité et causant de nombreux désagréments). En fonction des renseignements obtenus, des patrouilles ont effectué des rondes suivant des horaires et des circuits bien précis et le problème s'est résolu. Le calme est revenu dans la cité.

La police ne peut pas tout voir et être partout à la fois, c'est impossible ne fût déjà qu'en raison de l'étendue de la zone.

Les personnes doivent donc, si elles sont confrontées à un problème d'insécurité en informer la police qui, dans tous les cas, y donnent suite

Pour le problème du marché public de Châtelineau, Monsieur PAULUS, informe les citoyens présents que le Collège échevinal et la police sont conscients qu'il existe un problème et que la situation doit être repensée. Une réunion pluridisciplinaire est prévue dans ce sens le 08 mai prochain et de nouvelles mesures devraient être prises pour juin 2005. Dans tous les cas, la présence de la police sur le marché va être rétablie pour plusieurs raisons (placement de la bonne signalisation au bon endroit, veiller à son respect, le bon choix des maraîchers, la gestion des déchets,...). A titre d'exemple, le tonnage des déchets du marché, lors de la présence des policiers, était de plus ou moins 760 kilos. Depuis leur absence, il est monté à plus de 2,6 tonnes, ce qui est un réel problème pour la Ville et son budget (surtaxe par la région wallonne)

Un riverain de la rue Gendebien informe que de nombreux véhicules sont mal stationnés dans sa voirie alors que les zones de stationnement sont clairement définies, des véhicules se retrouvent sur le trottoir, présentant un danger réel pour la circulation des piétons (lesquels doivent parfois quitter le trottoir et emprunter la rue qui est une voirie à circulation importante) et que de nombreux déchets sont retrouvés dans sa rue, après l'organisation du marché.

La même personne précise que des véhicules avec remorques effectuent des dépôts clandestins dans le prolongement de la rue du Coron (alors que le parc à containers est à quelques pas!) et que le stationnement sauvage est pratiqué dans la rue des Essarts, surtout les jours de marché

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, souligne qu'il est vrai que le policier de quartier devrait voir ce genre de problème mais que ce n'est pas toujours le cas. Il demandera que ces demandes fassent l'objet d'un suivi et souhaite obtenir les coordonnées de l'intéressé afin de lui faire parvenir une réponse écrite

Un habitant de la rue de l'Oseraie, se plaint du bruit engendré par le moteur des bus de la TEC qui reste en stationnement sur un arrêt sis à proximité de son habitation, laissant le moteur tourné pendant parfois plus de 20 minutes. Il précise s'être informé et que le règlement d'ordre intérieur de la TEC prévoit que le chauffeur qui reste en attente doit couper son moteur après 3 minutes. Il a déjà demandé à la TEC que ce soit respecté et se fait mal répondre quand il s'adresse directement aux chauffeurs.

Monsieur MATHY, Président, répond que la Ville interviendra auprès de la TEC pour lui représenter le problème et lui demander de faire respecter les 3 minutes maximum réglementaires.

Une personne, réplique que le chauffeur du car communal fait de même à la place Wilson

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, fera passer le message dans le service concerné

Un citoyen, demande s'il est possible de poser un ralentisseur de vitesse à la sortie du ring, rue du Fayt, les véhicules y roulent très vite et cela représente un grand danger

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, demandera à l'intéressé de mieux lui situer l'endroit. Il enverra le personnel adéquat afin d'y effectuer un contrôle préventif qui consiste à placer le radar préventif afin de réaliser une statistique permettant de juger du flux du trafic, des pics de vitesse et de la nécessité de prendre ou non des mesures et quels types de mesures prendre, le ralentisseur de vitesse n'étant pas forcément la solution idéale. On peut peut être y ralentir la vitesse par un dispositif plus simple comme l'organisation du stationnement, la pose de bacs à fleurs ou autres dispositifs

Un habitant de la rue de la Floche, constate que le cimetière de la rue de la Floche n'a plus de fossoyeur, est ouvert tout le temps et est squatté par des jeunes qui y jouent au football, y font des courses en vélomoteurs,... il y a un énorme manque de respect pour les morts. Il pense qu'il est également grand temps de procéder à l'élagage des peupliers qui s'y trouvent (la dernière fois que cela a été réalisé doit remonter à une dizaine d'années). Ils peuvent représenter un danger en cas de grand vent.

Monsieur MELOTTE, Echevin de l'environnement, en informera son service qui se rendra sur place afin d'étudier la situation, de juger de la nécessité de procéder à l'élagage de ces arbres.

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, précise qu'il a fait inscrire au budget 2005 la réparation du muret du cimetière de la Floche mais que celle-ci s'effectuera en plusieurs étapes vu son étendue (d'abord du côté de la rue de l'Oseraie puis tous les petits murets)

Monsieur MATHY, Président, précise qu'il est vrai qu'il manque de structures d'accueil pour les jeunes et que c'est un des problèmes que les réunions de quartier ont soulevé et reste à étudier dans un plus long terme

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, demande au riverain de téléphoner à la police dès qu'il constate que le cimetière est squatté afin de permettre à son service d'intervenir au bon moment et efficacement

Une personne demande comment peut-on joindre la police de proximité, la ligne pour les agents de quartier étant continuellement occupée

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, répond que le problème est réel mais va bientôt être solutionné. Actuellement, les bureaux de la rue de l'Abattoir, ex gendarmerie, ne comptent que deux lignes et une ancienne centrale souvent débordée. Le nerf de la guerre étant toujours l'argent, à force de batailler, il a pu prévoir un investissement de 30 millions d'anciens francs belges pour de nouvelles installations (par fibre optique). A partir du premier juin, une nouvelle centrale sera installée avec une ligne attribuée à chaque agent de quartier. Un toute-boîte sera

distribué reprenant les coordonnées des agents de quartier, leur photo et leur numéro direct.

Un habitant de la rue Gendebien pose le problème d'un manque d'éclairage au niveau de la ruelle Désiré Rondeau, laquelle est fréquentée par un groupe de jeunes, mettant mal à l'aise les personnes qui doivent l'emprunter le soir

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux informe que le lieu appartient au Foyer Moderne, que la Ville n'est donc pas obligée d'y intervenir mais que par mesure de sécurité, elle demandera à l'IEH, l'extension de l'éclairage public

Une personne, reparle du marché et du danger créé par les maraîchers qui roulent encore avec leur camionnette dans les allées alors que le public est déjà là, les mêmes qui déplacent la signalisation pour passer. Il a remarqué un véhicule remontant dans un sens interdit (jour de marché) et la police, près des lieux, n'est pas intervenue
Monsieur MELOTTE, Echevin de l'Environnement, va en informer les placiers qui doivent être vigilants à ce genre de problème. Il rapporte qu'en plus, lesdits maraîchers ont des zones de stationnement qui leur sont réservées notamment près du magasin « champion »

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, précise que pour pouvoir verbaliser, il faut que la signalisation soit bien placée et il avoue que la présence « des dames » n'est pas suffisante, elles se font souvent insulter et rabrouer, c'est pourquoi le service sera renforcé dès juin

Une personne, demande pourquoi on n'installe pas des caméras de surveillance dans des points stratégiques, lieux de dépôts clandestins par exemple, sur Châtelineau, comme dans le centre de Châtelet

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, répond qu'il n'y a pas de caméras dans le centre Ville mais uniquement au niveau des bâtiments de la police, rue du Mayeur.

Monsieur MELOTTE, Echevin de l'Environnement, affirme que c'est un des grands problèmes actuels, le manque de civisme de certaines personnes. Châtelet n'est pas une ville sale, c'est une partie de sa population qui l'est.

La même personne, rappelle une intervention au niveau de la rue des Mineurs avec descente de la Police, de l'Echevin concerné, une fouille des sacs d'immondices déposés et la trouvaille de preuves. Après quatre ans, rien n'a bougé!

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, relate la procédure judiciaire. Le service de la Police transmet un procès-verbal au procureur du Roi, chargé de donner suite.

Malheureusement, vu la surcharge de travail des tribunaux en Belgique, ce genre de problème ne fait pas partie des priorités du parquet.

Heureusement, le nouveau système, avec les sanctions administratives qui pourront être appliquées sur la zone de police dès que le règlement général de police sera mis au point et revoté par les conseils communaux, va voir le jour. Il y aura un fonctionnaire sanctionnateur, des amendes administratives, du personnel, soit police, soit personnel formé, pouvant « verbaliser » toutes une série d'infractions, d'actes d'incivisme. Un outil performant, Ville/police, permettant de punir en temps réel.

Une personne, félicite la ville pour l'agoraspace, se plaint que la police n'est jamais là à temps et à heure, qu'elle doit être plus proche du citoyen pour une meilleure compréhension, notamment des jeunes

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, réplique que pour l'an passé, la police a effectués 8.300 interventions sur le territoire de la zone mais qu'elle est souvent amenée à faire un choix dans les priorités. Par exemple, entre un chien qui aboie et un accident de roulage, c'est sur le lieu de l'accident que se rendra d'abord la police.

Une habitante de la rue Misonne, pense que tout n'est pas négatif, que les services communaux sont compétents et répondent présents quand on les sollicite. Par exemple, en promenant son chien, elle a découvert un sac contenant le cadavre d'un chien, elle a téléphoné à l'administration communale qui a rapidement envoyé une équipe pour l'enlever. Elle plaint d'ailleurs ces ouvriers, obligés de ramasser des choses peu plaisantes. Elle pense que le citoyen doit s'impliquer plus et ne pas hésiter à signaler à la Ville ce qui ne va pas.

Monsieur MELOTTE, Echevin de l'Environnement, remercie cette personne

Une personne se demande si la solution n'est pas que la Ville organise des réunions pour donner des leçons de civisme à la population, jeunes et moins jeunes. Elle soulève le problème du manque de crédibilité de la Ville et de la Police, les actes étant relevés mais pas sanctionnés par le judiciaire.

Monsieur MELOTTE, Echevin de l'Environnement, espère que l'application des amendes administratives va aider à redonner de la crédibilité aux actions de la Ville et de la Police

Un habitant se plaint d'un avaloir bouché et de ne plus voir passer la machine.

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, plaide coupable, l'hydrocureuse étant en panne depuis plus de deux mois et en attente de pièces qui viennent d'Italie. Heureusement, la Ville va faire l'acquisition d'une deuxième machine pour fin de l'année ce qui permettra un meilleur suivi.

Pour l'instant, le service se voit dans l'obligation d'intervenir à la demande, s'il le faut, à la main avec des pelles

La même personne se plaint d'une plaque qui bouge en voirie

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, signale qu'il enverra une équipe pour vérifier et que la Ville procédera à la réparation si nécessaire compte tenu qu'elle dispose d'un bon matériel pour ce type de travaux

Les jeunes de la place Wilson, se plaignent d'être contrôlés de façon systématique par la police et d'être embarqués, avec des colsons, dès qu'ils ne sont pas en possession de leur carte d'identité. Ils se disent tranquilles et voudraient savoir si la police peut prouver qu'il y a réellement des problèmes de drogue, de violence au niveau du complexe

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, réplique que tout le monde sait qu'il existe un réel problème de drogue, de violence, de circulation d'armes, que les contrôles sont

justifiés et que les jeunes, comme tout citoyen, savent qu'ils doivent être en possession de leur carte d'identité. Il n'a pas à révéler en public les résultats des enquêtes de police mais peut juste dire que la police a déjà trouvé de la drogue lors de ses interventions

Les jeunes réclament une maison de jeunes, un lieu où ils pourraient se réunir sans déranger personne

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, répond qu'il n'est pas sûr que ce soit la solution idéale, encore faudrait-il que les jeunes acceptent la présence d'éducateur et respectent certaines règles

Une personne explique qu'il faut s'investir pour les jeunes, qu'ils sont l'avenir du pays, que ce ne sont pas des criminels et que de ne jamais leur donner l'occasion de s'exprimer ni de rien faire pour eux n'est pas bon.

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, rappelle qu'il accepte le dialogue pour autant que ce soit fait dans un cadre légal et que ce ne soit pas un dialogue de sourds

Un riverain de la rue de Mérode voudrait savoir si le résultat du référendum concernant la mise en sens unique de cette voirie est positif et si cela va être réalisé un jour.

Il parle également d'un problème de pollution sur la place d'Arenberg, surtout squattée par les jeunes fréquentant les établissements scolaires proches, pendant le temps de midi. Beaucoup de déchets de nourriture et de canettes se retrouvent en voirie.

Monsieur MELOTTE constate que c'est encore et toujours un problème d'incivisme. Que, malheureusement, les parents et les responsables des établissements scolaires ont baissés les bras et ne sont pas vigilants sur ce type de nuisance.

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, précise que la Ville de Châtelet, toute entière, fait l'objet d'un plan de Mobilité, lequel est encore à l'étude. Cependant, le projet de la rue de Mérode, mise en sens unique de circulation sauf pour les vélos, sera soumis à la sanction du Conseil communal de mai.

Monsieur MATHY, Président, constate que ce problème de pollution près des établissements scolaires est général. Il propose donc de sensibiliser les différents chefs d'école, tous les réseaux confondus

Une personne de la rue Thomas souhaite savoir quand l'avaloir sera débouché car il est bouché depuis trois ans! De plus, le trottoir de la rue Culot Reine est défoncé depuis longtemps aussi

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, rappelle qu'il n'y a pas que du négatif. Qu'il faut faire en fonction du budget communal, en répartissant équitablement les travaux sur l'entité. La rue des Essarts a été refaite, la rue Culot Reine le sera quand se sera possible. A titre d'exemple, la rue du Vieux Pont, vient d'être complètement rénovée alors que les habitants attendaient depuis 30 ans. Pour le problème d'avaloir bouché, il arrive fréquemment que le service des Travaux constate que ceux-ci ont été bétonnés, les gens peu scrupuleux déversant les restes de leurs travaux dans les égouts.

Monsieur JANHUTTE, service des Travaux, précise que pour l'avaloir en question, il a été retrouvé un dépôt important de graisse.

Monsieur MATHY Jean-Pierre, Délégué Châtelineau centre, précise avoir constaté qu'un maraîcher vidait ses graisses dans les égouts après le marché + bidons d'huile, ce ne sont pas les riverains!

Monsieur MELOTTE, Echevin de l'Environnement, demandera au personnel employé sur le marché d'être vigilant à ce problème

Une personne, félicite l'organisation de ces nouvelles réunions de quartier. La carte des quartiers distribuée, les formulaires avec les questions à poser mais il propose, qu'à l'avenir, il soit précisé quand les questions doivent être rentrées et la date, l'heure et le lieu de la réunion

Monsieur MATHY, Président, prend note de cette demande. Il précise que, pour cette première fois, on a été un peu pris par le temps pour des raisons techniques. La firme chargée d'imprimer ces formulaires avait oublié de faire le verso.

Madame PIRET, service communal, informe que l'information a également été relayée par la presse locale, par affiches au niveau des délégués de quartier, via le site internet de la Ville...

Un habitant de la rue des Hayettes, se plaint d'avoir sa cave inondée lors de fortes pluies ou orages

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, répond que la Ville est au courant de ce problème qui concerne le fond de la rue des Hayettes. Ce problème est lié au ruisseau. Il existe un bouchon, quelque part entre la rue des Hayettes et la Sambre. Ce n'est pas la commune qui peut gérer le problème mais la Province. Celle-ci est prévenue et va envoyer une équipe spécialisée pour curer le ruisseau qui est canaliser et trouver ce bouchon

Un riverain de la rue de la Croix demande le débouchage des égouts au niveau du n°63

Monsieur VANDERLICK, Echevin des Travaux, rappelle le problème de l'hydrocureuse en panne et que pour l'instant, le service n'intervient qu'à la demande. Il faut donc contacter le service concerné, 071/243243

Une personne de la rue Florent Malacord, soulève un problème de voisinage entraînant de nombreuses nuisances. De plus, elle ressent un climat d'insécurité. Elle a déjà fait appel au policier de quartier et ne voit plus comment agir.

Monsieur MEURICE, Fonctionnaire de Prévention, pense que le problème est trop installé et important pour permettre l'intervention du service Médiation de la Ville et que seul, le service de la Police et peut être, les amendes administratives, pourront aider la personne.

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, demande à la personne de venir le voir en fin de séance pour fixer un rendez-vous, discuter à tête reposée du problème et chercher ensemble une solution.

Un citoyen demande à voir plus souvent les policiers de quartier qui ont disparu de

nos rues

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, rappelle que depuis la réforme la police de proximité n'a pas perdu de capacité d'hommes. Si au départ ils étaient 17, ils sont actuellement 14 mais avec moins de tâches judiciaires. La norme fédérale est de 1 policier pour 4.000 habitants, celle de Châtelet est de 1 policier pour 2.300 habitants. Le problème est que, dans la police de proximité, on retrouve du personnel avec une moyenne d'âge élevée, avec plus de jours de carence et plus de jours de maladie. Compte tenu de la réelle diminution du taux de la criminalité sur l'entité (40%), il va pouvoir s'investir à fond dans la police de proximité

Une personne s'interroge sur le résultat du couvre-feu de la cité Leburton et se demande si le problème ne s'est pas déplacé ailleurs?

Monsieur PAULUS, Chef de Corps, n'aime pas le terme « couvre-feu » pondu par la presse. C'est en fait une ordonnance prise par le Conseil communal afin de combler un vide juridique. L'évaluation : 10 appels pour signaler un groupe de jeunes, lesquels ont été interpellés sans problème. Le fait qu'aucune personne de la cité Leburton ne soit présente, est la preuve même que le système est bon. Bien sur que le problème peut se déplacer mais la police reste vigilante, sait où ces jeunes se trouvent. Le lieu occupé ne répondant pas aux mêmes normes que la cité, ces « rassemblements » sont mieux vécus, moins nuisibles.

Monsieur MATHY, Président, fait un dernier tour de salle, puis invite les personnes présentes à consulter la documentation mise à leur disposition et à prendre le verre de l'amitié.

Fin de la séance à 21h25'